

PEINTURE ET DE SCULPTURE

No 3428 -

Dossier concernant la Statue en plâtre
représentant "Minerve" demandée par
M^r Benoît, Architecte Principal, au Batiment
Civils —

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE

Russell 20 7^e 1894

à Monsieur Benoit
Architecte Principal
à l'Est^e du Batiment,
Cv. Ch. -

En de Louvain 94

EP

à l'Est de Louvain

Lettr. du 19 de la même

Pour avoir l'honneur de

Vous faire connaître que

vous tenez à la disposi-

tion de votre administration

pour la statue en

plâtre représentant une

Minerve, et qui doit

être placée à la Mayeur.

L'Est. pour décider des

28

2
Contre l'Est. de la même,

Choix de l'emplacement -
Pour Notre vieux village
Municipal de vouloir bien, renvoyer
au Palais des Beaux

les du Musée N° 9
Où elle est actuellement
exposée, la statue en
question ~~est~~ aussitôt
que les circonstances le

permettent — Elle &

& dit Monsieur pour la restauration. Veuillez agréer Monsieur
l'œuvre originale destinée l'arch. Nat. Municipal &
à être exposée dans la
Collection des sculptures.
du Musée —

A. L. G. G.
L'arch. Nat.
g

Bruxelles, le 19 fév 1894.

SERVICE SPÉCIAL
DES
BATIMENTS CIVILS
Rue de Louvain, 38 94.

N°

OBJET :

Monsieur

N. B. — On est prié de rappeler,
dans la réponse, la date et le
numéro de la présente.

Réponse à l'.....

du 189 .

N°

ANNEXE.

La statue en plâtre de la statue „Minerve”
du château royal de Laeken qui a été dernièrement
transportée au Palais des Beaux arts à la
demande de M. Balat doit être soumise
à Sa Majesté le Roi pour décider du choix de
l'emplacement.

Je vous saurais donc gré, Monsieur, de
vouloir bien donner des instructions à votre
personnel pour que M. Vandenberghe, à qui
j'ai donné des ordres, puisse faire enlever
la dite statue.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.

L'Architecte Principal,

J. Blot.

À Monsieur Van Mons, Secrétaire de la Commission du Musée,
au Palais des Beaux arts,

rue de la Régence

Bruxelles.